

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 16 septembre 2019

L'académie de Strasbourg dit non au harcèlement : une remise des prix académique placée sous l'égide de 10 nouvelles mesures nationales

Lundi 16 septembre, Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Strasbourg, a ouvert la cérémonie de remise des prix qui récompensaient les meilleures affiches et vidéos parmi les 68 productions reçues au printemps dernier. Des élèves et professionnels de neuf établissements ont été primés en présence des représentants de la mutuelle d'assurance de l'éducation MAE, partenaire national de l'opération et parrain du prix coup de cœur académique de 2000€ remis au lycée Pasteur de Strasbourg.

La rectrice a inscrit cette cérémonie, la 6^e, dans la perspective des 10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement scolaire annoncées par le ministre Jean-Michel Blanquer. Elle a annoncé que l'académie de Strasbourg sera l'une des 8 académies expérimentatrices du dispositif « clef en main » pour des établissements pilotes qui s'engageront dans une labellisation « Non Au Harcèlement ».

Cette remise de prix est aussi un rendez-vous annuel essentiel pour l'ensemble des acteurs qui, au quotidien, dans les écoles et les établissements, avec le soutien des partenaires, des parents et des associations, contribuent à combattre toutes les formes de harcèlement scolaire.

Palmarès 2019 NAH

[Collège Les Ménétriers](#) - Ribeauvillé : meilleure affiche de cycle 3 (uniquement 6e)

[Collège Romain Rolland](#) - Erstein : meilleure vidéo de cycle 3 (uniquement 6e)

[Collège Poincaré](#) - Saverne : meilleure affiche de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

[Collège Saint Exupéry](#) - Mulhouse : meilleure vidéo de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

[Collège V. Hugo](#) - Colmar : meilleure affiche sur le harcèlement sexuel et sexiste de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

[Collège L. Arboqast](#) - Mutzig : meilleure vidéo sur le harcèlement sexuel et sexiste de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

[Collège Twinger](#) - Strasbourg : meilleure vidéo sur le cyberharcèlement de cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

[Lycée Pointet](#) - Thann : meilleure affiche de lycée

Lycée Louis Pasteur - Strasbourg : meilleure vidéo de cycle lycée, prix coup de cœur du jury académique, récompensé par la MAE :

Des vidéos et affiches en partage

Les productions des élèves sont disponibles sur le site web de l'académie à la disposition des établissements comme outils de sensibilisation.

Retrouver les liens vers les vidéos et les affiches : <https://bit.ly/2ki8yWT>

- 68 productions réalisées en 2018-2019
- 33 établissements participants en 2018-2019
- 9 primés

À propos du concours "Non au harcèlement"

Lancé en septembre 2013, le prix "Non au harcèlement" organisé par le ministère de l'Éducation nationale avec le soutien de la Mutuelle MAE, a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Pour encourager encore plus les équipes et les élèves à se saisir en toutes occasions de cette question dès le plus jeune âge, un nouveau prix permettra **la participation des élèves à partir du CP dès la prochaine édition.**

La lutte contre le harcèlement désormais inscrite dans la loi

La loi pour une Ecole de la confiance adoptée le 26 juillet 2019 prévoit dans son article 5 que « *aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.* »

À propos des nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement

Pour lutter de manière transversale contre ce phénomène, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a dévoilé un vaste plan d'actions. Ce dernier se décline en dix mesures :

1. **Inscrire dans le Code de l'éducation** le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement.
2. **Proposer un programme anti-harcèlement** clé en main aux écoles et aux collèges.
3. **Mesurer la qualité du climat scolaire** en incluant explicitement le harcèlement dans l'évaluation des établissements.
4. **Former l'ensemble des acteurs** à la prévention du harcèlement.
5. **Étendre les horaires** de la plateforme Net écoute (0800 200 000) dédiée au cyberharcèlement.
6. **Aider les écoles et les établissements** via un réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe.
7. **S'appuyer sur un comité national d'experts** pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, élèves et familles autour du harcèlement.

8. **Créer une plateforme nationale** pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention.
9. **Instituer dès le CP** un prix "Non au harcèlement" et lancer une campagne de communication pour les élèves du 1er degré.
10. **Organiser un colloque international en France** et prendre l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves.

Bon à savoir : il existe déjà **un numéro vert en cas de harcèlement à l'école, le 30 20**. Au téléphone, des psychologues et professionnels de l'éducation procurent des conseils aux victimes, parents ou témoins d'une situation. La plateforme est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 20h, et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés). Un autre numéro, le 0800 200 000, conseille sur le cas spécifique du cyber-harcèlement.

À vos agendas

Le jeudi 7 novembre 2019 aura lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Cellule communication

T 03 88 23 38 48

ce.communication@ac-strasbourg.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**